

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2018

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Retiré

## AMENDEMENT

N° I-CF1253

présenté par

M. Alauzet, M. Orphelin, M. François-Michel Lambert, M. Martin, M. Galbadon,  
Mme Jacqueline Maquet, Mme Bureau-Bonnard, Mme Brulebois et Mme Vanceunebrock

-----

### ARTICLE 11

Après l'alinéa 27, insérer l'alinéa suivant :

« 16° L'article 1655 *bis* est abrogé. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'exonération, sur agrément, des bénéficiaires réinvestis dans l'entreprise pour les sociétés de recherche et d'exploitation minière dans les départements d'outre-mer.

Cette dépense fiscale est de très faible importance et peu pertinente. Elle se fait au profit d'activité dont l'impact environnemental est souvent important.